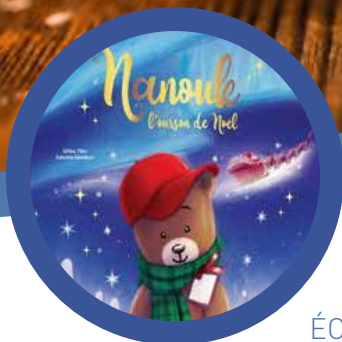


L'écho albanais

Joyeux
Noël



TOUR D'HORIZON P.4
Visite des élus dans la Flora



ÉCHO LOISIRS P.12
Bibliothèque : album
jeunesse du mois



ÉCHO ZOOM P.14
Préparons Noël

Infos pratiques

Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :

9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15

Jeudi, Samedi : 9 h - 12 h

Le service urbanisme est ouvert :

le lundi : 9h-12h et 13h30-17h15

le mardi : 9h-12h

le vendredi : 13h30-17h15

sur rendez-vous pendant la période de confinement.

Tél. 02 96 32 98 98

Fax. 02 96 32 98 22

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h.

Tél. 02 96 32 91 23

Cybercommune

Mardi 14 h - 16 h

Dimanche de 10 h 30 à 12 h

et sur rendez-vous en appelant

le **06 72 67 12 01** ou

le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Mercredi 14 h 30 - 17 h

Vendredi 16 h 30 - 18 h 30

Dimanche de 10 h 30 à 12 h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Permanences

Puéricultrice PMI

et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-
vous sur le site de Lamballe Terre &
Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Monsieur Sébastien DUSSART,
Assistant social, sur rendez-vous
(Maison du Département à LAM-
BALLE ou permanence le jeudi
matin à SAINT-ALBAN).

Tél. 02 96 50 10 30

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie
la plus proche de chez vous,
les coordonnées de la pharmacie
de garde y seront affichées.
En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**



Édito

LE MOT DU MAIRE

A l'heure où j'écris cet édit, le gouvernement a décidé un nouveau confinement.

Celui-ci implique l'arrêt des activités portées par les associations, la fermeture de certains commerces, la limitation de nos déplacements et l'absence de moments de partage avec nos proches. Pour nous protéger, il nous éloigne un temps les uns des autres.

En échangeant avec certains acteurs économiques locaux, avec les responsables des associations que je rencontre, avec les membres du CCAS, avec certains d'entre vous, je mesure à quel point cette situation peut être pesante. Mais je sais aussi pouvoir compter sur votre responsabilité individuelle, votre sens de la solidarité pour que nous traversions cette épreuve du mieux possible.

Avec des moyens essentiellement « connectés », nous faisons en sorte que les projets mûrissent, se dessinent et que les études nécessaires soient réalisées. Bien entendu, la concertation que nous avions programmée tant pour le PLU que pour d'autres sujets, tels que l'aménagement du complexe sportif, est reportée mais elle se déroulera bien à des dates ultérieures.

Nous nous attachons à la gestion quotidienne avec le maintien des services publics et surtout une attention toute particulière portée aux plus fragiles, au travers de la constitution du registre des personnes « vulnérables » et de l'action des membres du CCAS. N'hésitez pas à les solliciter. Pour rappel, un registre nominatif des personnes vulnérables est en place à la mairie. Les inscriptions s'effectuent sur la base du volontariat pour les personnes en situation d'isolement, les personnes fragilisées par l'âge, ... Par le biais de ce registre, un suivi sera effectué par le CCAS. Je vous invite à vous inscrire soit par courrier électronique (accueil@saintalban.fr), soit par téléphone au 02.96.32.98.98.

Nous relayons également dans la mesure du possible toutes les initiatives et notamment celles des commerçants locaux qui organisent des ventes à distance à retirer sur place ou en livraison.

Je tiens à remercier les élus pour leur implication et leur mobilisation et le personnel communal qui a su s'adapter pour maintenir les services.

Nous ne devons pas oublier que décembre sonne la fin de l'année. Une année bien particulière et inédite mais au terme de laquelle j'ai à cœur de vous souhaiter un joyeux Noël !

Nathalie BEAUVY, Maire

Directeur de la publication :
Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro :
Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin,
Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : Bernard MEVEL (Télégramme) / Freepik

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE

Le Conseil municipal :

- **A procédé** au tirage au sort des jurés devant composer le jury d'assises 2021,
- **Valide** la prime de fin d'année au personnel territorial (693 € pour les agents soumis au régime CNRACL et 523 € pour les agents soumis au régime général),
- **Décide** de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Modification						
Grade actuel	DHS	Nbre	Grade proposé	DHS	Nbre	Date de la modification
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	TC	1	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	TC	1	01/01/2020
Adjoint technique territorial	TC	1	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	TC	1	01/01/2020
Adjoint technique territorial	32/35	1	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	32/35	1	09/02/2020

- **Accepte** la cession par l'Association Foncière au profit de la Commune, d'une partie du chemin d'exploitation n° 36 à l'euro symbolique. Dit que les frais de géomètre ainsi que les frais de notaire seront à la charge de la commune,
- **Accepte** le principe de la vente d'un délaissé au Souchay, d'une contenance d'environ 45 m². Fixe le prix de vente à 45 € HT. Dit que les frais de géomètre ainsi que les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs,
- **Valide** la proposition faite par le groupe SACPA - CHENIL SERVICE concernant le renouvellement du contrat fourrière animale, (capture, prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique, transport des animaux vers le lieu de dépôt légal (centre animalier de PLÉRIN) et gestion de la fourrière animale).
- **Valide** la mission d'archivage (Le récolement de la totalité des archives en instance ; le classement, l'analyse, le tri et le conditionnement des documents ; la réalisation d'un inventaire d'archives complété d'un index alphabétique ; la réalisation d'un bordereau d'élimination pour les archives arrivées au terme de leur durée d'utilité administrative et la mise en place d'une base de données Excel pour les autorisations d'occupations des sols produites pour les 5 dernières années (2016-2020)) avec le Centre de Gestion 22. Décide que la facturation sera répartie sur deux exercices budgétaires.

LE CONGRÈS DES COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE :

Le samedi 10 Octobre dernier, l'Assemblée Générale des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne a eu lieu à Concoret dans le Morbihan : l'occasion de faire le point sur l'année passée et d'élire le nouveau bureau. La commune de Saint-Alban était repré-

sentée par ses délégués CPRB : Clarisse MILLEVILLE, Christian LUCAS et Cindy GUI-CHARD.

C'est une nouvelle mission qui attend Christian LUCAS puisqu'il fait désormais partie du Comité Technique et Scientifique du CPRB !

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ces 2 évènements sont reportés à une date ultérieure :

SAINT ALBAN DANS 10 ANS
Venez participer à la réflexion !

Atelier lecture de cartes
Quels sont vos pratiques, usages... ?
Les forces et faiblesses du territoire ?

Nous recherchons des habitants de tranches d'âges variées. (nombre de participants limité à 25)

Le mardi
17 Novembre 2020
à **18h30**
Salle des fêtes
Place du 19 mars 1962

INSCRIPTION EN MAIRIE
AVANT LE 6 NOVEMBRE
02 96 32 98 98
urba@santalban.fr




SAINT ALBAN DANS 10 ANS
Venez participer à
La Table Ronde des Acteurs Locaux !

Le lundi
7 Décembre 2020
à **14h00**
Salle des fêtes
Place du 19 mars 1962

INSCRIPTION EN MAIRIE
AVANT LE 23 NOVEMBRE
02 96 32 98 98
urba@santalban.fr






CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme il est de tradition, la date du 11 novembre a été l'occasion de célébrer à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et de rendre hommage à tous les morts pour la France.

Après avoir procédé au traditionnel dépôt de gerbes, Madame le Maire a prononcé un discours en mémoire de ceux qui ont combattu lors de la Grande Guerre de 1914-1918.

Dans ce contexte particulier, la cérémonie a eu lieu avec la présence d'un nombre restreint de personnes et dans le respect des gestes barrières.

VISITE DE LA FLORA

À l'initiative de la commission environnement, les élus de la commune ont participé à une « balade découverte » de la vallée de la Flora le 17 octobre dernier. Guidés par Christian Lucas, ancien conseiller municipal et Thomas Warmé, responsable des espaces verts, ils ont suivi le circuit de randonnée « La vallée de la Flora par les 5 sens ».

L'occasion pour eux de découvrir ou redécouvrir la Flora et de faire l'état des lieux des actions à réaliser (réparation des bornages, repérage des chutes d'arbres...).

Un grand merci aux guides qui ont partagé leurs connaissances et anecdotes sur la Flora !

LICENCES PROFESSIONNELLES (EN ALTERNANCE) POUR FORMER AUX MÉTIERS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

ACCÉDEZ À L'EMPLOI PUBLIC LOCAL

Vous souhaitez travailler en mairie, communauté de communes ... Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant donner un nouveau tournant à leur carrière. Cette licence est déclinée en deux parcours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).

LES DÉBOUCHÉS :

- Postes de secrétaire de mairie, responsable de service RH, urbanisme ou finances.
 - Postes de responsable de service technique (espaces verts, bâtiment, voirie...).
- La licence valide un niveau bac +3 et prépare aux concours de la fonction publique territoriale. Plus de 70% des étudiants reçus trouvent un emploi dans les 6 mois !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ RENCONTRER LE RÉFÉRENT DU CDG 22 À CES DATES :

- 20 janvier 2021 : rencontre à la cité des métiers : 18h/20h
- En attente date : portes ouvertes au campus Mazier à Saint-Brieuc
- En attente date : Forum de l'emploi et de la formation au Palais des congrès à Saint-Brieuc.

Mais aussi, consulter les informations sur le site du CDG 22 www.cdg22.fr ou celui de l'université Rennes 2 : www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/licence-professionnelle

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22.
arnaud.gouriou@cdg22.fr / 02 96 60 86 12

**SE FORMER
EN ALTERNANCE**

**AUX EMPLOIS
ADMINISTRATIFS
ET TECHNIQUES
DES MAIRIES**

**2 LICENCES
PROFESSIONNELLES
AVEC L'UNIVERSITÉ RENNES 2**

**1 FORMATION
MÉTIERES ADMINISTRATIFS
TERRITORIAUX
AVEC LE CENTRE DE GESTION 22**

cdg22
CENTRE DE GESTION
de la fonction publique territoriale

www.cdg22.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE "PREPA-QUALIF"



Vous cherchez un emploi ?

Nous finançons votre formation !

Avec **PRÉPA** et **QUALIF**,
bénéficiez d'une formation sur-mesure
pour apprendre un métier, développer vos compétences
ou valoriser votre expérience professionnelle.
22 000 places disponibles partout en Bretagne.

Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi

Responsable de la formation professionnelle, la Région finance un ensemble de formations continues pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi en Bretagne. Déclinées en 2 gammes, **PRÉPA** et **QUALIF**, ces formations visent à répondre au mieux aux attentes de chaque Bretonne et Breton en recherche d'emploi, ainsi qu'à la réalité économique du territoire.

**Quel que soit votre besoin,
la Région vous accompagne vers l'emploi !**



Le saviez-vous ?

70%
d'insertion professionnelle
pour les stagiaires QUALIF Emploi
1 an après leur formation.

80%
des formations professionnelles
pour les Bretons en recherche d'emploi
sont financées par la Région.



**SE FORMER EST UN DROIT,
VOUS ACCOMPAGNER UN DEVOIR**



La Région Bretagne organise et finance les parcours de formation continue des personnes en recherche d'emploi au regard des besoins en compétences des entreprises et des territoires. Dorénavant, l'offre de formation proposée par la Région se décline en 2 gammes : la gamme

PREPA, qui permet de découvrir des métiers, d'élaborer un projet professionnel ou encore d'acquérir des compétences clés, et la gamme QUALIF, qui offre la possibilité de se qualifier ou de se former, notamment dans les secteurs qui recrutent en Bretagne.

MONOXYDE DE CARBONE

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



MONOXYDE DE CARBONE

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2. **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3. **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4. **Appelez les secours** :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5. **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région.
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région.
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur.

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maisons.fr
- sante.gouv.fr
- inrs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles,
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



RECENSEMENT DE LA POPULATION : APPEL A CANDIDATURE

Les opérations de collecte du prochain recensement de population se dérouleront **du 21 janvier au 20 février 2021**. Afin d'assurer la collecte, il sera fait appel à des agents recenseurs recrutés localement. Pour postuler, la candidate ou le candidat devra faire preuve de :

- Capacité relationnelle, courtoisie, bonne présentation.
- Moralité et neutralité (il ne doit en aucun cas faire état de ses opinions)
- Engagement ferme.

- Discretion (secret statistique et stricte confidentialité des données)
- Disponibilité : la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit terminer son travail le plus vite possible. Il pourra être amené à travailler les soirées et le week-end.
- Connaissances en informatique, sens de l'organisation (ordre, méthode).
- Doit être joint facilement durant la collecte.

Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature en mairie (lettre de motivation, CV et photo d'identité) **pour le 15 décembre 2020**.

Contact :
Mairie de SAINT-ALBAN
19 rue de l'Eglise – 22400 SAINT-ALBAN
Tél. 02.96.32.98.98

l'Echo Intercommunal

DÉCHETS MÉNAGERS

VIGILANCE TRI

En raison du contexte sanitaire dû à l'épidémie de coronavirus Covid-19 et pour assurer au mieux la protection des agents en charge de la collecte et du tri, Lamballe Terre & Mer vous rappelle que les masques et gants usagés, les mouchoirs à usage unique, les lingettes désinfectantes, les charlottes et autres accessoires «jetables», ne doivent pas être déposés dans les bacs ou sacs jaunes des déchets recyclables. Ils ne

sont pas recyclables.

Tous ces déchets potentiellement infectieux ou non doivent être placés dans des sacs fermés, dans votre poubelle d'ordures ménagères. Ces consignes doivent également être appliquées en dehors des périodes d'épidémies.

Plus d'informations:
contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

DÉCALAGE DES COLLECTES

25 décembre et 1^{er} janvier

Si vous êtes collectés ces jours-là, pensez à consulter votre calendrier de collecte des déchets ménagers pour le décalage des collectes.

Les calendriers sont aussi consultables sur lamballe-terre-mer.bzh
contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

ÉCONOMIE

FORUM ENTREPRISES TERRITOIRE ET MÉTIER*

Rendez-vous le mardi 1^{er} décembre au Quai des rêves à Lamballe-Armor. De 12h à 17h, le Forum Entreprises Territoire et Métiers vous ouvre ses portes. De nombreuses entreprises, structures d'emploi et de formation seront présentes pour répondre à vos questions. Au programme également des mini-conférences. Le programme complet sur lamballe-terre-mer.bzh.

**Événement maintenu à ce jour, sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires*

TRANSPORT

DISTRIBUS : UNE NOUVELLE FAÇON DE VOYAGER



Distribus, le réseau de transport de la communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer, est passé d'une billetterie papier à une billetterie moderne, sans changement de tarifs.

Les carnets de tickets et les abonnements seront remplacés par la nouvelle carte sans contact, rechargeable sur l'e-boutique ou auprès des dépositaires. Il sera toujours possible de prendre un titre de transport à l'unité auprès des conducteurs.

Retrouvez toute l'information sur www.lamballe-terre-mer.bzh
Renseignements par téléphone, au 0800 18 10 10 de 8h à 17h (gratuit) ou sur le site distribus.bzh

Rappel des consignes générales : Le port du masque est obligatoire pour les usagers à bord des véhicules, conformément aux dispositions sanitaires gouvernementales.



RECRUTEMENT

LE CIAS RECRUTE DES AIDES À DOMICILE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Lamballe Terre & Mer recherche des aides à domicile.

Leur mission : intervenir au domicile de personnes âgées et/ou handicapées en les accompagnant dans les gestes de la vie quotidienne.

Aide au lever et au coucher, aide à la toilette ou aux courses, repas, entretien du logement...

Vous êtes mobiles et disponibles, n'hésitez pas à adresser votre candidature auprès du CIAS.

Les plus : CDD selon vos disponibilités, secteur de travail déterminé en fonction de votre domicile, planification des interventions via smartphone fourni, frais kilométriques et temps de trajet entre deux interventions pris en charge.

Tous les détails sur lamballe-terre-mer.bzh (rubrique L'institution / Recrutement)

Candidature à adresser à :

Monsieur Le Président

CIAS de Lamballe Terre & Mer

Ressources Humaines

**41 rue Saint-Martin – BP 90456 –
22404 Lamballe-Armor Cedex**

HABITAT

PERMANENCES DE BONJOUR HABITAT

Bonjour Habitat, c'est plus de 50 permanences de septembre à décembre sur l'ensemble du territoire. Les demandeurs seront mis en relation téléphonique directe avec les partenaires, ALEC, SOLIHA, ADIL...

Les permanences des partenaires (ALEC, SOLIHA) avec les particuliers se feront seulement sur rendez-vous. A noter que les rendez-vous téléphoniques seront privilégiés lorsque cela sera possible.

Renseignements : 02 96 32 96 66 et site : bonjour-habitat.bzh



ENFANCE-JEUNESSE

ACTIVITÉS ENFANCE JEUNESSE - ÉTÉ 2021

RECRUTEMENT DU PERSONNEL

La direction enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer, recherche pour ses activités de l'été 2021 des animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaires, surveillants de baignade...) et des directeurs (BAFD ou équivalent).

Les candidatures et CV sont à adresser, dès maintenant et au plus tard pour le vendredi 12 février à l'attention de : M. Le Président de Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint Martin, 22400 LAMBALLE-ARMOR. Ou par courriel à enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

Renseignements au 02 96 50 59 54

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE – BABYSITTING



De nouveaux baby-sitters ont été formés. Contactez dès à présent la Structure information jeunesse pour avoir accès au fichier de plus de 30 baby-sitters sur notre territoire.

Renseignements au 02 96 50 87 90
ou sij@lamballe-terre-mer.bzh

ENVIRONNEMENT

RECENSEMENT DES GÎTES D'HIVER POUR L'HIBERNATION DES CHAUVES-SOURIS

Vous avez dû les voir virevolter tout l'été à la tombée de la nuit, mais même si elles se font plus rares à la venue de l'automne,

les chauves-souris restent bien présentes sur le territoire. En cette saison, les colonies d'été se dispersent et cherchent

des partenaires pour l'accouplement. Elles font ensuite des réserves de graisse pour se préparer à hiberner, généralement dans des endroits frais comme les caves. Si vous avez des chauves-souris chez vous, contactez le service environnement de Lamballe Terre et Mer. Ils vous donneront des conseils pour protéger ces discrètes boules de poils, et vous les aideront également à améliorer leurs connaissances sur les gîtes d'hiver et les espèces du territoire. Vous pouvez également les contacter si vous souhaitez effectuer des aménagements simples pour accueillir les chauves-souris dans votre cave ou votre grenier !

Contact :
environnement@lamballe-terre-mer.bzh



ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

BALADE EN FORÊT DE MATIGNON

Mardi 13 octobre, dans le cadre de leur projet « Retournons dehors » proposé par le Syndicat des Caps, les élèves de CP/CE1 et CE2/CM1 sont partis se promener dans la forêt de Matignon.

Ils ont découvert la légende de petits êtres très coquins qui peuplent nos forêts en Bretagne et qui peuvent prendre l'apparence d'animaux, de végétaux,

Après s'être fabriqué un grigri pour se protéger des mauvais tours de ces créatures, ils ont essayé, à l'aide des éléments naturels qui les entouraient, d'imaginer leur visage.

Puis ils ont construit, seul ou à plusieurs, des petites embarcations pour transporter leur souhait sur la rivière. Leur souhait devait être bon et positif.

Enfin, à travers un circuit dans l'ancien Moulin de la mer, ils ont recherché des petits animaux qui avaient été réalisés par des éléments naturels.



LA MATINÉE
A ÉTÉ BIEN
APPRÉCIÉE
PAR TOUS !

ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

UNE NOUVELLE FONCTION AU SEIN DE L'ÉCOLE : DÉLÉGUÉ(E) DE CLASSE



En cette nouvelle année scolaire, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place un comité de délégués de classe en lien avec la coopérative de l'école affiliée à l'OCCE.

Ce comité composé de deux élèves par niveau du CP au CM2, va avoir pour première tâche d'organiser les lieux et activités sur les temps de récréation et de la pause méridienne. Un travail coopératif prenant en compte les demandes des élèves ainsi que les contraintes financières. En effet, ils devront gérer un bud-

get qui leur sera attribué afin de commander les jeux de cour ou d'intérieur nécessaires à la mise en œuvre de leur projet mais également décider de la « vie ultérieure » des jeux abîmés.

Afin de désigner ces délégués, des élections ont eu lieu dans chaque classe. Les élus pour cette année sont :

- CP : Léoni Hellouvy et Adèle Quéré
- CE1 : Marin Pearson et Léane Person
- CE2 : Hugo Delauge et Titouan Guitard
- CM1 : Kiara Bouvier et Luna Rouxel
- CM2 : Arthur Warmé et Lison Hamaide

Souhaitons bonne chance à cette nouvelle équipe de délégués qui ne manqueront pas de vous tenir informés des décisions prises tout au long de l'année, car comme l'a bien résumé Arthur Warmé, un des nouveaux élus, « être délégué, c'est être au service des autres ».

LA SEMAINE DU GOÛT EN MATERNELLE

Du 12 au 16 octobre, les élèves de la classe de Tout-Petits, Petits et Moyens de l'école François Levavasseur ont participé à la semaine du goût. Les élèves ont pu affiner ce sens à travers différents ateliers : dégustation à l'aveugle de fruits, découverte des saveurs sucrée, acide, amère et salée, utilisation du goût pour reconnaître des aliments, etc. Tout au long de la semaine, plusieurs parents d'élèves sont intervenus en classe pour accompagner les jeunes Albanais dans ces ateliers. Dans une démarche anti-gaspi, les enfants ont conclu cette opération en réalisant une salade de fruits avec les ingrédients restants. Une manière d'associer gourmandise et consommation responsable !



BIBLIOTHÈQUE

ALBUM JEUNESSE DU MOIS : NANOUK, L'OURSON DE NOËL

La veille de la longue nuit magique, tandis que les aurores boréales dansent dans le ciel du pôle Nord, l'attelage du père Noël s'envole au-dessus de la banquise. Mais à l'arrière, Nanouk, l'ourson en peluche, est mal



attaché. Il plonge dans le noir. C'est le début d'une grande et merveilleuse aventure...

Au-delà de la thématique de Noël, c'est un album sur le partage, la solidarité et la générosité que proposent Gilles Tibo et Sabrina Gendron.

Nous avons reçu des nouveautés pour Noël pour la Jeunesse et de nombreux romans pour les adultes dont des Terroirs et Grands Caractères.

Bibliothèque Municipale située
Impasse Forestier à Saint-Alban.
Tél : 02.96.93.88.05 /
Mail : bibliotheque@santalban.fr

CLUB DES ÂÎNÉS DE LA FLORA

INFORMATIONS SUITE AUX CONSIGNES SANITAIRES NATIONALES CONCERNANT LA COVID 19. En cas de changement, le Club informera ses adhérents le moment venu. Merci de votre compréhension.

ACTIVITES POUR LE MOIS DE DECEMBRE :

« Chères Adhérentes et Chers Adhérents,

La conjoncture actuelle face à la Covid19 et suite aux nouvelles applications de confinement mises en place par le gouvernement fin octobre, nous ne sommes pas en mesure de vous proposer un retour au club avec toutes ses animations, telles que LA MARCHÉ, LES BOULES, L'AQUAGYM et bien sûr nos JEUDIS.

Toutefois, il est sûr que nous ne pourrons pas organiser notre repas de fin d'année et nous en sommes désolés.

Cette année 2020 sera pour nous tous et nos proches une année bien morose, en espérant que 2021 pourra nous apporter un retour à nos habitudes dans la joie et la bonne humeur (nous allons faire la commande au Père Noël) il faut bien croire en quelque chose et rester positif.

Pour la reprise des activités en janvier 2021 et après vous avoir transmis les informations sur un éventuel retour à la normale de nos diverses activités au sein de votre club, nous comptons sur vous tous si celles-ci reprennent normalement. En attendant prenez soin de vous.

Le club des Aînés de la Flora souhaite à la municipalité de Saint-Alban, aux adhérents et futurs adhérents, aux commerçants partenaires, aux Albanaises et Albanaïs UN JOYEUX NOËL.»

Petit rappel : N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour l'année 2021, elle reste à 15 euros comme l'année passée.

Pour contacter le Club : Mail :

Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

Alain MARIE 02.96.32.96.59 /

Martine LAPLANCHE 06.23.75.02.31 /

Jacques LEFEUVRE 06.80.72.32.37.

LES CHEVRONS DU PENTHIÈVRE



Le 30 janvier 2006, à Saint-Alban et ses alentours, quelques passionnés de 2CV se contactent et décident de créer une association. Doté de 7 membres, le Club « Les Chevrons du Penthievre » est né !

Le but : de vous faire partager leur passe-temps et éventuellement, de vous donner envie de les rejoindre. N'ayant aucun objectif particulier, leur philosophie est d'entretenir et de restaurer des 2CV et dérivés des adhérents du club.

Faire circuler leurs véhicules sur les départementales aussi souvent que possible et ne pas se prendre la tête. Actuellement leur club possède 50 membres adhérents.

Le calendrier des sorties est disponible sur le site internet : les chevrons du penthievre.com

DONNEURS DE SANG

En cette fin d'année, offrez un cadeau à la vie, en offrant votre sang !!

Le Mercredi 30 décembre de 14h à 18h30, salle du Guémadeuc de Pléneuf-Val-André, en prenant rendez-vous sur le site : dondesang.fr



Merci de répondre nombreux à leurs appels. Avec leurs remerciements.



U16



FOOTBALL CLUB CÔTE DE PENTHIVÈRE SAINT-ALBAN-PLANGUENOUAL-PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

« LES ÉQUIPES SENIORS 1, 2, U18 ET U16-1, LEADERS DE LEUR POULE »

La saison 2020/2021 jeunes et seniors, lancée depuis début août, s'est brusquement arrêtée le 29 octobre 2020, sur décision de la Fédération française de Football qui, à la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, a suspendu l'ensemble des compétitions de Liges et de Districts, y compris les entraînements, jusqu'au mardi 1er décembre. Toutes les rencontres qui ne pourront se jouer durant cette période seront reportées à des dates ultérieures, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

A la date du 2 novembre, le FCCP comptabilise **286 licences**, toutes catégories confondues, effectif qui a permis d'engager en compétition : 3 équipes seniors (D2, D3, D4), 1 équipe U17/U18 (D1), 1 équipe générationnelle U16 (R2 Ligue), 2 équipes U15 (D1, D2), 3 équipes U12/U13 (niveaux 2, 3 et 4), 3 équipes U10/U11 (niveaux 2, 3 et 4), 5 équipes U8/U9 et 4 équipes U6/U7, **soit 22 équipes**.

Les équipes seniors A et B sont leaders de leur poule, la C est 2ème. En jeunes, les équipes 1 U14/U15 et U17/U18 sont en tête de leur groupe.

Le nombre d'éducateurs, tous bénévoles, tout en n'étant pas pléthorique, est adapté. Pour les catégories jeunes, l'implication des parents, grands-parents reste indispensable pour assurer les déplacements.

Les sites d'entraînement, de compétition et les horaires :

• Saint-Alban :

U6/U7 (samedi 10H30/11H45), U10/U11 (mercredi 17H/19H, samedi 10H/12H et/ou 13H30/15H30), U17/U18 (mardi et jeudi 18H/20H), dimanche 13H/17H30 (championnat seniors, équipe C, coupes et challenge du district seniors).

• Planguenoual :

U8/U9 (samedi 10H30/11H45), U14/U15 (mardi et jeudi 17H45/19H30), U16 (mercredi et vendredi 17H30/19H15, samedi 13H30/17H30 compétition), seniors (mercredi, vendredi 19H15/21H15, dimanche compétition 13H30/17H30, matchs retour A et B).

• Pléneuf-Val-André :

U12/U13 (mercredi 18H/19H30, samedi compétition 10H/12H et/ou 13H30/15H30), U17/U18 : (jeudi 18H/20H ou St-Alban, samedi compétition 15H30/17H30, seniors (dimanche 13H30, équipes A et B championnat matchs aller).

LES CONTACTS :

Michel Lucas (Président) 06 63 78 09 61 et/ou michellucas@22400yahoo.fr,
Jean-Baptiste Allain (vice-président école de football) 06 32 41 91 36 et/ou jean_bapt17@hotmail.fr,
Sébastien Legrand (vice-président jeunes foot à 11) 06 64 14 42 87 et/ou sebastien.le-grand@wanadoo.fr,
David Nabucet (vice-président seniors) 06 42 71 51 77 et/ou rozenn.nabucet@sfr.fr,
Bernard Mabilais (secrétaire) 06 78 01 78 27 et/ou fccp.22@orange.fr.
Site du club : <http://cpfc.e-monsite.com>

Pour conclure, il reste à espérer que l'ensemble des activités puissent reprendre début décembre.

LES RANDONNOS ALBANAIS

L'assemblée Générale des Randonnos Albanaïsi aura lieu **le dimanche 6 décembre** à la salle des fêtes à 10h, si la situation sanitaire le permet.



4
personnes

BISCUITS SABLÉS AUX ÉPICES DE NOËL

INGRÉDIENTS POUR UNE QUINZAINE DE BISCUITS

160 g de farine
40 g de sucre en poudre
1/2 cuillère à café de cannelle
1/2 cuillère à café de gingembre
1/2 cuillère à café de muscade
90 g de beurre salé mou
15 g de miel
1 oeuf
Sucre glace

PRÉPARATION

- ❶ Mélangez avec les mains : la farine et le beurre coupé en petits dés, jusqu'à obtenir une pâte sableuse. Ajoutez le sucre et les épices puis mélangez.
- ❷ Creusez un puits, ajoutez-y le miel et l'oeuf battu au centre, malaxez jusqu'à ce qu'une boule de pâte se forme. Réservez au réfrigérateur pendant 45 minutes.
- ❸ Préchauffez le four à 200°C.
- ❹ A l'aide d'un rouleau à pâtisserie, étalez la pâte (environ 5 mm d'épaisseur) sur un plan de travail bien fariné, puis découpez les biscuits avec des emporte-pièces. Placez les biscuits sur une plaque recouverte de papier cuisson.
- ❺ Enfournez pendant environ 12 minutes tout en surveillant la cuisson, les biscuits doivent être légèrement dorés. Sortez la plaque du four et laissez refroidir.
- ❻ Touche finale : Saupoudrez de sucre glace et conservez dans une boîte hermétique.

Difficulté : Facile

Préparation : 15 mn

Cuisson : 12 mn

Repos : 45 mn

Temps Total : 1 h 12 mn



DÉCORATIONS EN PÂTE SABLÉE

INGRÉDIENTS

150 g de farine
75 g de sucre
75 g de beurre
demi-sel
1 oeuf
1 petite cuillère
d'huile
1 saladier
1 fourchette
1 petite casserole
1 rouleau
des
emporte-pièces
du fil en coton
épais
1 aiguille
non pointue

PRÉPARATION

- ❶ Mélangez dans un saladier : la farine, le sucre et le beurre fondu puis l'oeuf.
- ❷ Laissez reposer la pâte pendant 1 heure, puis étalez avec un rouleau à pâtisserie.
- ❸ Découpez des formes avec des emporte-pièces.
- ❹ Détachez les formes en pâte sablée délicatement. Enfilez un fil épais en haut de chaque forme (mais pas trop près du bord!).
- ❺ Placez les formes sur une feuille de papier aluminium huilé. Mettez le tout au four (th.6 / environ 170°). Surveillez la cuisson : environ 10 minutes.
- ❻ Quand les décorations sont refroidies, suspendez-les au moyen du fil.

Poèmes.

MON SAPIN EST UN TRÉSOR

Pour décorer le sapin,
j'ai cueilli, tôt ce matin,
quelques étoiles de miel
perdues sur le bleu du ciel.

Pour décorer le sapin,
j'ai ramassé en chemin
un pâle rayon de lune
et des guirlandes de brume.

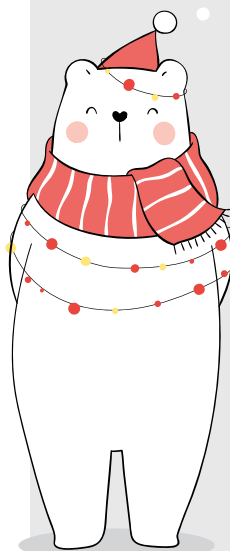
Pour décorer le sapin,
j'ai trouvé dans le jardin
pommes rouges, pommes d'or...
Mon sapin est un trésor.



LE PÈRE NOËL N'EST PAS LOIN...

Déposons nos petits souliers,
décorons vite le sapin !
La Père Noël va arriver...
Oui, le Père Noël n'est pas loin.

Il approche sur son traîneau
et traverse un grand arc-en-ciel.
Il apporte des cadeaux.
Joyeux Noël !
Joyeux Noël !





Agenda*

6 décembre

Assemblée générale (Les Randonneurs Albanais)

* sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Annonces

Annonces à déposer avant le 30 novembre pour le bulletin de janvier

- Vous pouvez faire vos achats de Noël à la FONDERIE DE VERRE : drive & click à l'atelier sur rendez-vous sur notre site : www.fonderieverre.com / livraison à domicile sur rendez-vous / envoi postal. Laetitia et Olivier : 06.71.58.56.34
- Vends lits superposés en pin massif. Très bon état. Tél. 02.96.76.78.02
- Vends bois de chauffage : rondins de 50 cm. 200 € la corde. Tél. 02.96.32.91.83
- A vendre vêtements enfants filles toutes saisons du 2 ans au 10 ans (de différentes marques). Prix variant de 1€ à 20€. Visibles sur Saint-Alban. Tél. 06.09.93.50.01

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

- GUEUNE Alice et Guillaume
19, Chemin des Venelles - *Maison*
- ROUXEL Thibault
10, rue des Clôtures - *Extension garage et abri de jardin*
- LE COQ Julien
2, rue des Prés Côtiers - *Maison et clôture*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- BELLENGER Evelyne
2, Impasse des Hortensias - *Abri de jardin*
- PRZYBYL Dominique
5, rue des Potiers - *Clôture*
- HAMAIDE Frédéric
43, rue du Pré de la Vigne - *Clôture*
- HERRIAU Michel
24, Les Rigaudais - *Pergola et clôture*
- EARL DE LA VILLE QUESMIN
La Ville Quesmin - *SAS sanitaire*
- LE FUR Jean-Jacques
20, rue des Prés Côtiers - *Abri de jardin et mur de soutènement*

Le Petit Chalutier

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Vente au détail

poissons, crustacés, coquillages, huîtres

— EN DIRECT de la —
CRÉE d'ERQUY

La POISSONNERIE vous accueille du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30. Le dimanche de 9h à 12h30.

Gurvan : 02 96 32 36 54

Valentin se déplace à votre domicile sur les communes de :

Mardi	Trégomar	la Paterie	Noyal
Mercredi	Lamballe	Quintenic	
Jeudi	Planguenoual	Andel	
Vendredi	La Bouillie	St-Aaron	Hénansal

Pour tous renseignements

Valentin : 06 35 17 08 61

2 quater, chemin Romain - 22400 SAINT-ALBAN